

Le Catherinois

Journal municipal de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Volume 39 Numéro 10
Décembre 2020



Toute l'équipe municipale vous souhaite de très joyeuses Fêtes!

VILLE DE SAINTE- CATHERINE DE-LA-JACQUES-CARTIER



 POUR LA
PÉRIODE DES FÊTES
ENCOURAGEONS LES COMMERCE D'ICI!



Je vous souhaite, Catherinoises et Catherinois, un très beau mois de décembre. Passez un beau temps des Fêtes et surtout, profitez bien de cette période avec vos proches, spécialement cette année.

Budget

Nous sommes à travailler le budget 2021 et je peux vous annoncer qu'il n'y aura pas d'augmentation des taxes foncières générales pour l'année à venir. Quant aux tarifs (aqueduc, égout, matières résiduelles, fosses septiques) et aux taxes spéciales, nous ferons tous les efforts pour atteindre, si possible, un gel du compte de taxes global. Le taux d'intérêt pour les taxes impayées demeurera très bas. Le budget 2021 sera adopté le 18 janvier prochain.

Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 a été adopté en séance spéciale le 23 novembre dernier. Vous trouverez, à l'intérieur du présent journal, les détails de celui-ci.

Sondage

Les résultats du sondage effectué par la firme Léger, en octobre dernier, vous seront communiqués en début d'année 2021, en même temps que notre rapport d'activités des quatre dernières années.

Sécurité

Soyons vigilants sur les routes. Pensons sécurité, pensons aux autres et adaptons notre conduite en conséquence. Soyez aussi prudents sur les sentiers de motoneige; une vie, ça n'a pas de prix!

Achat local

Encore plus cette année, achetons local et supportons nos commerces et restaurants. Ils comptent sur nous tous.

COVID-19

Avec le temps des Fêtes, soyons encore plus vigilants. Respectons les consignes de la Santé publique et les deux mètres de distanciation, lavons souvent nos mains et portons le masque. Je sais que ce n'est pas facile, mais nous devons être disciplinés si nous voulons améliorer la situation et retrouver une normalité le plus vite possible. Ensemble, on va y arriver.

Remerciements

2020 fut une année très spéciale, notamment en raison de la pandémie, mais ce fut quand même une année très chargée. Je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur collaboration. Merci à Marcel Grenier, directeur général, pour son dévouement, son constant support, ses conseils et son expérience. Merci à Isabelle Moisan, mon adjointe, pour son appui, sa patience et son très bon travail. Merci aux directeurs de service, ainsi qu'à tout le personnel de la Ville; une équipe compétente, dévouée, qui a à cœur la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Merci beaucoup à vous tous!

Enfin, un merci tout spécial à vous, gens de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, d'avoir démontré de la rigueur, du civisme, de la résilience, du respect d'autrui en cette année de pandémie de COVID-19. Je vous remercie du fond du cœur.

À vous toutes et tous, un très joyeux Noël et une année 2021 qui saura vous combler.



Pierre Dolbec

Maire



Pierre Dolbec
Maire



DÉNEIGEMENT

Numéros de téléphone importants
Déneigement des **routes régionales**
ministère des Transports

- Route de Fossambault
(de la route Grand-Capsa à la rue Gingras);
- Rue Gingras;
- Route de Duchesnay;
- Route de la Jacques-Cartier;
- Grande Ligne.

Renseignements généraux ou plaintes : 1 888 355-0511, 511
ou www.inforoutiere.qc.ca

Déneigement **routes collectrices** et locales :
418 875-0911

RAPPEL CONCERNANT L'HIVER!

Quiconque jette de la neige
sur les trottoirs et/ou
dans les rues de la municipalité
commet une infraction.

(Règlement numéro 893-2003).

Protégez bien les boîtes aux lettres.
Elles sont souvent placées dans l'emprise de rue.



STATIONNEMENT INTERDIT

Du 1^{er} novembre au 15 avril

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public et dans les stationnements appartenant à la Ville entre **23 h et 7 h**, et ce, **sur tout le territoire** de la Ville à l'exception de la rue Désiré-Juneau où l'interdiction de stationnement est entre 23 h et 8 h du côté nord (entre la route de Fossambault et la rue Anne-Hébert) et des stationnements publics de la rue Désiré-Juneau et du 2, rue Laurier où l'interdiction est uniquement du dimanche au jeudi entre 23 h et 7 h le lendemain.

Il est aussi interdit à toute heure du jour, durant cette même période, de laisser tout véhicule stationné ou immobilisé sur le chemin public, durant les opérations de déneigement.

(Règlements numéros 891-2003 et 1479-2019)



Veillez noter que les bureaux municipaux seront
FERMÉS
du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement

**SVP signalez les urgences municipales
au 418 875-0911**

La construction se porte bien à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

En dépit des effets de la pandémie de COVID-19, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a émis 437 permis de construction et rénovation entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 octobre 2020, pour une valeur de 32,5 millions de dollars, comparativement à 20,9 millions de dollars pour la période précédente.

Parmi ces permis, on retrouve 88 permis de construction résidentielle pour un total de 98 nouveaux logements, pour une valeur de 22 millions de dollars; une augmentation de 70 % par rapport à l'année antérieure.

La vitalité du secteur agricole ne se dément pas non plus avec 12 permis pour une valeur de 3,6 millions de dollars.

Au niveau commercial, le Groupe Solutions immobilières Gesco annonçait récemment la construction d'un édifice qui abritera, entre autres, la bannière Dollarama. Ce commerce devrait ouvrir ses portes au printemps 2021. Des locaux entre 1 500 à 6 000 pieds carrés devraient être rendus disponibles dans la phase II du projet. Cet investissement majeur vient s'ajouter au chapitre des investissements commerciaux récents.

Le maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a tenu à féliciter Groupe Solutions immobilières Gesco qui a fait le choix naturel d'investir à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

« Je suis très fier du bilan de la construction des 12 derniers mois. L'offre de nouveaux services à notre population est toujours une très bonne nouvelle pour la qualité de vie de nos résidents et pour la création de nouveaux emplois. Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est un milieu de vie idéal pour la famille. C'est pourquoi le conseil municipal de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier n'entend ménager aucun effort pour offrir des services de qualité à ses citoyens, sans pour autant augmenter leur fardeau fiscal dans la prochaine année », a déclaré monsieur Dolbec.

Avec sa fiscalité très compétitive, son boom démographique et les services qui sont offerts aux citoyens, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier offre une qualité de vie exceptionnelle à l'orée de la forêt laurentienne. Elle est aussi reconnue comme un pôle métropolitain par la Communauté métropolitaine de Québec.



Crédit photo : Vanessa Beaulieu

De gauche à droite : monsieur Marco Vézina, développeur, monsieur Pierre Dolbec, maire et monsieur Christian Meunier, développeur

Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues les 9 et 23 novembre dernier. Il est possible d'en obtenir une copie moyennant la somme de 0,41 \$ la page. Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au www.villescjc.com.

Séance du 9 novembre

Résolution 444-2020

Le conseil a amendé le budget original de l'exercice financier 2020 en fonction de la seconde projection de revenus et de charges déposée par madame la trésorière Julie Cloutier, laquelle porte les revenus anticipés à 14 852 157 \$ et les charges anticipées à 12 269 341 \$, laissant un excédent, avant conciliation à des fins fiscales, de 2 582 819 \$. Après remboursement du service de la dette et après affectations, l'excédent de fonctionnement de l'exercice financier 2020 est évalué à 79 406 \$.

Résolution 447-2020

Le conseil a autorisé le paiement numéro 7 à Lévesque et Associés Construction inc. au montant de 47 462,89 \$ pour la construction d'un bâtiment pour surfaceuses et terrasse extérieure.

Résolution 449-2020

Le conseil a autorisé une dépense de 23 400 \$ pour l'installation de décorations à différents endroits de la Ville pour l'hiver 2020-2021. Le montant comprend l'acquisition du matériel, la location d'équipements, la main-d'œuvre et les taxes nettes.

Séance du 23 novembre

Résolution 467-2020

Le conseil a autorisé le paiement final à Omni-Tech Sports au montant de 37 856 \$, incluant les taxes brutes, pour l'achat et l'installation d'estrades pour la zone des festivités.

Résolution 472-2020

Le conseil a autorisé une dépense de 58 000 \$ pour la réparation du sentier de glace, phase 1. La réalisation du projet étant conditionnelle à l'obtention d'une subvention de 46 400 \$ dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

Résolution 473-2020

Le conseil a autorisé une dépense de 64 775 \$ pour des travaux à la Maison des Aînés, entre autres, pour rendre celle-ci conforme aux normes d'accessibilité universelle. La réalisation du projet est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructure municipalité amie des aînés.

Résolution 474-2020

Le conseil a autorisé la mise en place d'un comité de travail en vue des Fêtes du 200^e anniversaire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui seront célébrées en 2024. Le comité de travail sera constitué de divers intervenants d'organismes du milieu et chapeauté par la Ville.

Nos élus y étaient

Monsieur le maire Pierre Dolbec a participé aux réunions et activités suivantes :

- 20 octobre : Visite de deux nouveaux commerces à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier situés au 4620, route de Fossambault : DUBK Design et ZMC Friperie, local 403 et la friperie de Mlle K, local 402;
- 20 octobre : Conseil d'administration de la Société de développement économique de La Jacques-Cartier;
- 21 octobre : Conseil des maires de la MRC de La Jacques-Cartier;
- 22 octobre : Entrevue à la télévision communautaire CJSR;
- 5 novembre : Prise de photos pour l'annonce de la construction d'un édifice qui abritera, entre autres, la bannière Dollarama;
- 5 novembre : Comité de transport élargi de la MRC de La Jacques-Cartier;
- 11 novembre : Séance de travail – Budget de la MRC de La Jacques-Cartier;
- 13 novembre : Comité administratif de la MRC de La Jacques-Cartier.

Madame la conseillère Nathalie Laprade a participé aux réunions suivantes :

- 5 novembre : Rencontre du conseil d'établissement de l'école des Explorateurs;
- 11 novembre : Rencontre de la commission sur les sports, loisirs, culture et la vie communautaire.



La sécurité du temps des Fêtes

Lors de l'installation de vos lumières et de votre sapin de Noël, manquez-vous de prises électriques pour tout brancher? Vous est-il déjà arrivé de surcharger vos prises électriques ou utilisez-vous une barre multiprise pour éliminer les risques d'incendie?

Évitez de surcharger les prises de courant. Utilisez plus d'une prise de courant si la consommation en watts de l'ensemble des lumières dépasse la capacité de la prise de courant.



Si vous devez utiliser une rallonge électrique, assurez-vous de sa capacité à résister à la charge en comparant la puissance électrique indiquée sur le fil avec la plaque signalétique de l'appareil. Ainsi, elle ne risquera pas de surchauffer et de causer un incendie.

Si vous optez pour un arbre naturel, soyez doublement prudent. Choisissez-en un le moins sec possible et arrosez-le à tous les jours. Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur et placez-le loin des endroits passants et des sorties d'évacuation. Éteignez les décorations lumineuses dès que vous quittez la maison. Ne laissez jamais un arbre allumé sans surveillance.



Les bougies : sous haute surveillance, c'est plus sécuritaire! Si vous utilisez des bougies, assurez-vous qu'elles soient fixées dans des contenants assez grands pour recueillir les débordements.



N'oubliez pas d'éteindre les bougies lorsque la fête est finie.
Prenez garde aux centres de tables comportant, outre une bougie, des produits inflammables comme des cônes, des branches, des rubans.



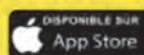
APPLICATION MOBILE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE



Obtenez en temps réel des alertes et de l'information utile en cas de situations d'urgence ou d'entraves majeures!



Pour information : 418 875-2758, poste 601



La température plus froide des prochaines semaines incitera plusieurs d'entre vous à commencer le chauffage résidentiel au bois.

Cependant, quelques vérifications importantes sont à prévoir avant de faire brûler les premières bûches dans votre appareil. En voici quelques-unes :

- Faire inspecter votre installation (appareil et cheminée) au moins une fois par année par un professionnel, afin que celui-ci puisse détecter des problèmes qui pourraient entraîner de graves conséquences;
- Faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année par un professionnel et même plus souvent en fonction de l'utilisation que vous en faites;
- Éloignez les objets combustibles installés près de l'appareil pour éviter qu'ils ne s'enflamment;
- Utilisez du bois de qualité et bien sec, car un bois humide augmente la formation de crésote;
- Ne faites pas brûler du bois recouvert de peinture ou d'autres substances toxiques, car celles-ci favorisent la formation de crésote et dégagent également des produits toxiques qui pourraient vous incommoder;
- Faire entrer suffisamment d'air dans l'appareil pour favoriser une bonne combustion du bois, ce qui diminuera la production de fumée et de crésote.



Lors du nettoyage de la cheminée, les cendres doivent être déposées dans une chaudière en métal munie d'un couvercle métallique. L'utilisation d'un contenant en plastique ou d'un sac est à bannir. Les cendres peuvent en effet demeurer chaudes jusqu'à 72 heures après la fin d'un feu. La chaudière remplie de cendres ne doit pas non plus être entreposée sur une surface combustible.



Toute l'équipe du Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier vous souhaite un joyeux temps des Fêtes!



COVID-19 ALERTE MAXIMALE (ROUGE)**La bibliothèque Anne-Hébert est fermée pour une période indéterminée.**

La chute à livres demeure ouverte et les abonnés ont également accès aux prêts sans contact.

La procédure pour utiliser ce service est la suivante :

- Pour commander ou réserver un livre, vous devez vous rendre sur le site de la bibliothèque et accéder à votre dossier personnel au <http://scjc.c4di.qc.ca:9943>, dans la ligne blanche du menu, sélectionner dossier personnel et se connecter;
- Votre commande peut aussi être faite par téléphone au 418 875-2758, poste 703;
- Le service de commandes est disponible du lundi au vendredi;
- Un délai de 48 heures ouvrables minimum est nécessaire pour la préparation de la commande;
- Lorsque la commande est prête, le personnel de la bibliothèque communiquera avec vous par téléphone pour fixer un rendez-vous pour venir récupérer votre commande. Il est très important de respecter la date et l'heure du rendez-vous;
- La récupération des commandes se fera sur rendez-vous uniquement les jours suivants : **mardi, mercredi, jeudi et vendredi en après-midi, de 14 h à 16 h et le jeudi soir de 18 h à 19 h**;
- Lorsqu'un citoyen se présentera à la bibliothèque pour récupérer sa commande, il sera important de suivre la signalisation mise en place afin de respecter les règles sanitaires de santé publique;
- Aucuns frais de pénalité ne seront appliqués sur le retour des livres.

Si vous avez été déclaré positif de la COVID-19 ou si vous avez été en contact direct avec quelqu'un déclaré positif, pour la sécurité de tous, vous devez conserver vos livres à la maison jusqu'à la fin de la quarantaine.

Aucuns frais de retard ne seront appliqués.

Merci de votre collaboration!



215, rue Désiré-Juneau
Tél. : 418 875-2758, poste 703

Bibliothèque et archives nationales du Québec - Prêts de livres numériques

Saviez-vous que tous les résidents du Québec peuvent être abonnés à distance et avoir accès aux prêts de livres numériques gratuitement? Vous trouverez à cette adresse toute l'information nécessaire pour vous abonner et pour emprunter votre premier livre numérique.

Vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton **POUR DÉBUTER** et suivre les instructions pas à pas au lien suivant : https://www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/livres-numeriques/.

**Le Catherinois**

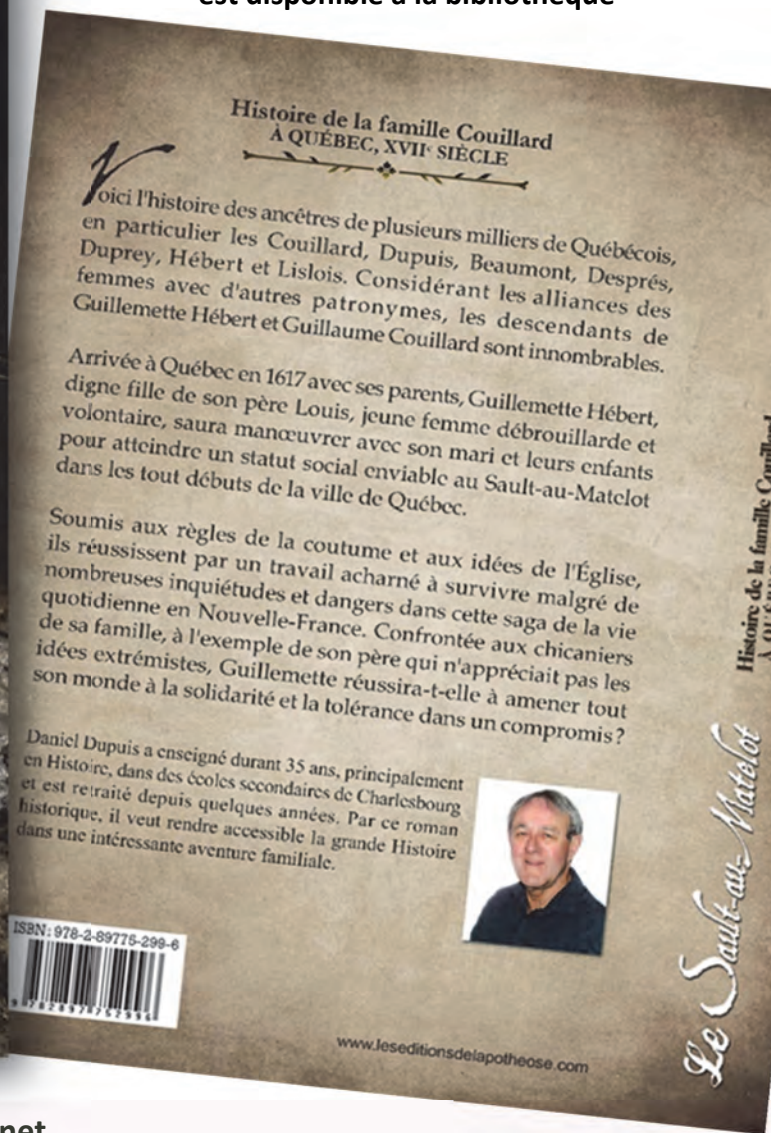
Le journal municipal *Le Catherinois* est publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il est distribué gratuitement dans différents points de services sur le territoire municipal et diffusé sur différentes plateformes de communication. Tiré à 1 000 exemplaires, il paraît dix fois par année. Impression par Groupe Magnitude. Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal. La date de tombée pour soumettre un texte ou une publicité est le 15 du mois précédent la parution. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Vanessa Beaulieu au 418 875-2758, poste 111 ou encore par courriel à vanessa.beaulieu@villescjc.com. Pour les commerces qui désireraient faire paraître une publicité à l'intérieur du journal municipal, visitez le site Internet de la Ville au www.villescjc.com pour connaître les tarifs et formats.



Daniel Dupuis, un auteur de la région à découvrir



Son nouveau roman « Le Sault-au-Matelot » est disponible à la bibliothèque



Site Internet

Il y a deux façons d'accéder au site Internet, soit en tapant le lien suivant directement dans son navigateur : <http://scjc.c4di.qc.ca:9943>, soit en passant par le lien sur le site Web de la Ville au www.villescjc.com et en sélectionnant :
 ➔ Culture ➔ Bibliothèque, puis complètement en bas de page ➔ cliquez ici.

Notez bien que pour accéder à votre dossier, votre NIP est votre numéro d'abonné, c'est-à-dire les deux lettres suivies des cinq chiffres sous le code-barre de votre carte d'abonné.

Votre mot de passe, pour sa part, est formé des quatre derniers chiffres de votre numéro de téléphone!

À partir du site, vous pouvez :

- Accéder à votre dossier d'abonné pour effectuer vos renouvellements ou vérifier vos réservations;
- Consulter notre catalogue et réserver les livres que vous désirez, mais qui sont en circulation;
- Faire des suggestions d'achat si les livres que vous désirez ne sont pas au catalogue.



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 – 2022 – 2023



Crédit photo : Audrey-Anne Déry

Le 23 novembre 2020

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE PIERRE DOLBEC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2020
POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 – 2022 – 2023

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 – 2022 – 2023

Le programme triennal d'immobilisations regroupe les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Ce programme est réalisé à partir d'un inventaire complet des besoins dans chacun de nos services municipaux. Il s'agit d'un exercice de priorisation que les élus ont réalisé avec beaucoup de sérieux. En effet, il faut planifier dans le temps les investissements qui répondront aux besoins de la population, mais aussi à leur capacité de payer.

Les investissements compris dans le programme triennal d'immobilisations totalisent 15 millions de dollars sur trois ans, comme suit :

2021	2022	2023	TOTAL
8,31 millions \$	3,04 millions \$	3,65 millions \$	15 millions \$

Plus du quart de ces investissements devrait être financé grâce à différents programmes de subvention. En effet, le présent programme prévoit des contributions gouvernementales de l'ordre de 4,1 millions de dollars. On sait que les gouvernements encouragent fortement les investissements en cette période de pandémie. Plusieurs programmes d'aide ont été mis en place ou le seront dans les prochains mois.

Près d'un million de dollars sera puisé à même nos fonds réservés, soit le fonds de carrières et sablières, les surplus affecté et non affecté, le fonds de roulement et le fonds de parcs et terrains de jeux, évitant ainsi des emprunts du même ordre.

Finalement, pour boucler le financement des projets annoncés aujourd'hui, nous comptons emprunter 9,94 M\$ sur 3 ans. Les taux d'intérêt sont très bas et nous devons profiter des opportunités de subvention. Cette période propice aux investissements ne durera pas toujours.

Il faut toutefois savoir qu'au cours des trois prochaines années, nous rembourserons plus de six millions de dollars sur notre dette et que 1,3 million sera à la charge de promoteurs. Donc, l'augmentation de la dette sera maîtrisée, d'autant plus que la richesse foncière de notre ville s'accélère présentement avec plusieurs investissements privés dans les domaines résidentiel, commercial, industriel, agricole et institutionnel.

Les investissements nécessitant des emprunts seront soumis à l'approbation des contribuables. Le mode de financement des investissements du plan triennal s'établit donc comme suit :

Année	Subvention	Appropriation des excédents	Fonds parcs terrains jeux	Fonds de roulement	Fonds carrières et sablières	Règlement emprunt à l'ensemble	Règlement emprunt bassin	Emprunts payables par autres villes	Taxe de secteur	TOTAL
2021	2 703 000 \$	96 500 \$	59 000 \$	160 600 \$	450 000 \$	2 001 500 \$	1 510 000 \$	68 500 \$	1 265 000 \$	8 314 100 \$
2022	1 275 600 \$	49 000 \$	16 600 \$	50 000 \$	---	815 000 \$	675 000 \$	9 000 \$	151 000 \$	3 041 200 \$
2023	123 625 \$	19 000 \$	15 000 \$	50 000 \$	---	1 987 600 \$	1 154 375 \$	302 400 \$	---	3 652 000 \$
Total	4 102 225 \$	164 500 \$	90 600 \$	260 600 \$	450 000 \$	4 804 100 \$	3 339 375 \$	379 900 \$	1 416 000 \$	15 007 300 \$

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE PIERRE DOLBEC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2020
POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 – 2022 – 2023

Par service, les investissements se répartissent comme suit :

Année	Administration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Santé et bien-être	Aménagement, urb., dév.	Loisirs et culture	TOTAL
2021	70 000 \$	130 000 \$	2 223 600 \$	5 465 000 \$	---	9 500 \$	416 000 \$	8 314 100 \$
2022	50 000 \$	25 000 \$	804 000 \$	2 052 200 \$	---	---	110 000 \$	3 041 200 \$
2023	50 000 \$	840 000 \$	1 415 000 \$	1 250 000 \$	---	---	97 000 \$	3 652 000 \$
TOTAL	170 000 \$	995 000 \$	4 442 600 \$	8 767 200 \$	---	9 500 \$	623 000 \$	15 007 300 \$

Voici une autre façon de ventiler le plan triennal d'immobilisations comme le requiert le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

	2021	2022	2023	TOTAL
INFRASTRUCTURES				
Conduites d'eau potable	727 500 \$	190 000 \$	700 000 \$	1 617 500 \$
Usines de traitement de l'eau potable	3 600 000 \$	675 000 \$	---	4 275 000 \$
Usines et bassins d'épuration	---	---	---	---
Conduites d'égout	1 137 500 \$	1 187 200 \$	550 000 \$	2 874 700 \$
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	1 615 000 \$	250 000 \$	765 000 \$	2 630 000 \$
Système d'éclairage des rues	---	---	---	---
Aires de stationnement	15 000 \$	---	35 000 \$	50 000 \$
Parcs et terrains de jeux	338 000 \$	63 000 \$	15 000 \$	416 000 \$
Autres infrastructures	---	---	---	---
BÂTIMENTS				
Édifices administratifs	93 500 \$	200 000 \$	---	293 500 \$
Édifices communautaires et récréatifs	---	---	---	---
VÉHICULES	---	---	800 000 \$	800 000 \$
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	70 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	170 000 \$
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS	670 600 \$	79 000 \$	540 000 \$	1 289 600 \$
TERRAINS	---	300 000 \$	150 000 \$	450 000 \$
AUTRES	47 000 \$	47 000 \$	47 000 \$	141 000 \$
TOTAL	8 314 100 \$	3 041 200 \$	3 652 000 \$	15 007 300 \$

Les principaux projets de notre plan triennal d'investissements sont les suivants :

Pour 2021 – 8 314 100 \$

Agrandissement de l'usine d'eau potable Duchesnay

Pour satisfaire à la demande en eau potable, particulièrement en période d'été, le conseil a fait, ces dernières années, plusieurs investissements. Nous en sommes maintenant à agrandir l'usine de production d'eau potable et, en 2022, à construire un autre réservoir d'eau potable pour répondre au besoin en période de pointe.

Dans le premier cas, il s'agit d'un investissement de 3,6 millions de dollars.

Comme le total du plan d'immobilisations pour 2021 est d'un peu plus de 8 millions de dollars, l'agrandissement de l'usine d'eau potable Duchesnay est le principal projet de 2021.

Nous comptons financer ce projet à même une somme de 2,5 millions de dollars prise à même le programme de transfert aux municipalités du Québec, d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

Le résidu fera l'objet d'un emprunt à long terme qui sera remboursé à même une taxe à l'ensemble des contribuables qui bénéficient du service d'aqueduc.

Prolongement de l'avenue des Catherine et de la rue Désiré-Juneau

L'autre projet d'envergure est celui du prolongement de l'avenue des Catherine et de la rue Désiré-Juneau. Un projet de 2,5 millions de dollars, incluant voirie, aqueduc, égout sanitaire et égout pluvial.

Ce projet sera financé, à peu près, à 50 % par la Ville et 50 % par l'entreprise privée.

Pour la Ville, notre objectif est de préparer un site pour la construction d'une future école de la première à la cinquième année du secondaire; un besoin important pour notre population. Le projet prévoit aussi un espace d'envergure pour la pratique sportive.

La balance du projet vise à rendre disponibles des espaces commerciaux et résidentiels dans un très bel espace que nous appelons le Boisé Natura, qui sera desservi par la route collectrice des Catherine qui, éventuellement débouchera à la route de la Jacques-Cartier. C'est également le long de cette route que nous planifions la construction d'une résidence pour personnes âgées, par l'entreprise privée.

Réfection de deux sections de la route Montcalm

À même le produit de la taxe imposée aux carrières et sablières, nous comptons investir près d'un demi-million de dollars pour refaire deux sections de la route Montcalm.

Ce projet important pour les usagers de cette route n'aura donc pas d'impact sur le compte de taxes des contribuables.

Éclairage du terrain de soccer

Une somme de plus de 200 000 \$ est aussi consacrée au plan d'immobilisations pour l'éclairage du terrain de soccer, dont 175 000 \$ sont subventionnés.

Ainsi, les adeptes de ce sport des plus populaires chez nous profiteront de plus d'heures pour pratiquer leur sport favori, particulièrement quand l'été tire à sa fin.

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE PIERRE DOLBEC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2020
POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 – 2022 – 2023

Autres projets

Les autres projets pour 2021 concernent la réparation d'infrastructures d'égout, de voirie et de loisir. Également, plus de 500 000 \$ est réservé pour l'acquisition et la réparation de machinerie. Près de 50 000 \$ sont consacrés au développement des collections de la Bibliothèque Anne-Hébert, grâce à une subvention de 28 000 \$. Finalement, le reste du plan d'immobilisations 2021 est attribué à la maintenance des bâtiments municipaux.

Pour 2022 – 3 041 200 \$

Travaux d'égout route de Fossambault Nord

Près d'un million de dollars sont prévus pour des travaux de réhabilitation du réseau d'égout sur la route de Fossambault Nord. Ces travaux sont entièrement subventionnés dans le cadre du programme FIMEAU.

Nouveau réservoir d'eau potable

Comme mentionné auparavant, nous améliorerons la capacité de nos réservoirs d'eau potable pour mieux faire face aux demandes importantes d'eau potable en périodes de pointe lors de canicules au printemps et à l'été. Les changements climatiques que nous vivons exigent que la capacité de plusieurs de nos infrastructures soit augmentée. Dans le cas du réservoir, il s'agit d'un investissement de 675 000 \$.

Relocalisation du dépôt à neige

Nous comptons investir 300 000 \$ pour relocaliser notre dépôt à neige. Présentement, les véhicules de voirie doivent circuler à proximité du parc de glisse pour aller déverser les camions de neige lors des opérations de ramassage et de déblaiement des rues en hiver. Nous recherchons un site dont l'accès sera plus sécuritaire que l'actuel site.

Sentier de glace, parcs municipaux, collection bibliothèque

Plus de 100 000 \$ seront investis en loisirs en 2022 pour la maintenance des équipements en titre et pour l'amélioration des collections de la bibliothèque qui seront subventionnées à hauteur de 28 000 \$.

Réfection de routes locales

600 000 \$ ont été réservés pour des travaux sur nos routes locales en 2022. Notre plan d'intervention cible les rues du Plateau et Vieux Chemin. Des consultations sont prévues avant d'entreprendre ces travaux.

Autres projets

Le reste des crédits nécessaires à la réalisation du plan d'immobilisations pour 2022 concerne l'entretien des bâtiments municipaux et l'achat d'équipements. Une somme est aussi prévue pour réviser notre plan d'intervention en aqueduc et égout.

Pour 2023 – 3 652 000 \$

Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont

Une somme de plus d'un million de dollars est nécessaire pour déplacer et augmenter la capacité des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont.

Ces travaux sont rendus nécessaires en raison des importants travaux correctifs que le MTQ compte apporter au pont surplombant la rivière Jacques-Cartier en 2023 ou 2024.

Nous comptons demander au gouvernement du Québec de contribuer à nos travaux.

Travaux de pavage sur diverses rues

Le plan d'immobilisations 2023 consacre une somme de 500 000 \$ à des travaux de pavage pour l'amélioration de la voirie locale. La priorisation des rues sera effectuée un peu plus tard.

Agrandissement du stationnement de la bibliothèque

Nous comptons agrandir (2023) et éclairer (2021) le stationnement de la bibliothèque Anne-Hébert pour le bénéfice des usagers.

Remplacement de véhicules au Service incendie et au Service des travaux publics

Une somme de 800 000 \$ a été prévue pour remplacer deux véhicules du Service incendie; en particulier le camion citerne datant de 1987.

Une autre somme de 500 000 \$ est consacrée à l'amélioration de la machinerie et de l'équipement du Service des travaux publics.

Autres investissements

Le reste des investissements prévus au plan d'immobilisations 2023 concerne l'acquisition de matériel informatique, le développement des collections de la bibliothèque Anne-Hébert, la mise aux normes des parcs municipaux et l'acquisition de terrains à des fins municipales.

J'espère que ce programme sera à votre satisfaction. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et commentaires à info@villescjc.com, il nous fera plaisir de vous répondre.

Pierre Dolbec, maire

Concours La carte de Noël régionale 2020

Les lauréats couronnés

C'est le 24 novembre dernier que le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, monsieur Claude Lebel, a dévoilé les lauréats de la 20^e édition du concours La carte de Noël régionale lors d'une vidéo présentée sur la page Facebook de la MRC.

C'est l'artiste Lina Guillemette de Saint-Gabriel-de-Valcartier qui remporte les grands honneurs de cette 20^e édition. En plus du prix en argent, madame Guillemette verra son oeuvre illustrer la carte de Noël que la MRC envoie à tous ses partenaires et collaborateurs.

« Malgré le contexte particulier que nous vivons, la MRC tenait absolument à conserver cette tradition. Ce concours représentait l'occasion idéale pour nos citoyennes et citoyens de tous âges d'explorer les arts, de développer de nouveaux talents ou de se divertir par la culture. », a mentionné monsieur Lebel.

Le choix de l'oeuvre coup de coeur sera quant à lui dévoilé le 4 décembre, toujours sur la page Facebook de la MRC. Mesures sanitaires obligent, le vote a été fait en ligne cette année.

Toutes les oeuvres lauréates seront mises en lumière dans une exposition virtuelle sur le site Internet de la MRC de La Jacques-Cartier.

Tous les détails au www.mrc.jacques-cartier.com/carte-de-Noel-regionale.



L'oeuvre de Mme Guillemette
« Un souvenir d'enfance »
s'est démarquée parmi la
quarantaine d'oeuvres
finalistes en lice.

Marchés de Noël

Donner la Jacques-Cartier en cadeau

Se réinventer et s'adapter feront sans aucun doute partie des mots les plus à propos en lien avec cette année hors de l'ordinaire. Deux mots qui s'allient très bien aux marchés de Noël de la région de La Jacques-Cartier qui sont de retour cette année.



Salon Expo-cadeaux

Le Salon Expo-cadeaux prend le virage virtuel cette année, alors que les artistes et artisans seront mis en vedette sur la page Facebook de la Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier. Du 26 novembre au 22 décembre, découvrez et soutenez les artistes et artisans de la région.

Le Rallye de Noël et son marché

La Fête de Noël de Lac-Beauport s'adapte et devient cette année, Le Rallye de Noël et son marché. Les visiteurs seront invités à apprécier les animations proposées en toute sécurité à bord de leur véhicule. Ils pourraient notamment se laisser bercer par les douces voix de la chorale, se laisser charmer par des personnages ou encore saluer le père Noël. Une fois le rallye terminé, les visiteurs pourront se stationner et aller soutenir les artistes et artisans locaux présents. Une belle façon de soutenir vos entreprises locales tout en mettant de la magie dans les yeux de vos enfants. C'est un rendez-vous les 5 et 6 décembre prochains.



Le Marché de Noël de Stoneham-et-Tewkesbury

Le Marché de Noël de Stoneham-et-Tewkesbury s'est lui aussi adapté à la situation actuelle. Les 4, 5, 6, 11, 12 et 13 décembre prochains, les 36 exposants présents seront prêts à vous accueillir en toute sécurité.

Cette année à Noël, offrez La Jacques-Cartier en cadeau. Mettez du plein air à l'horaire de vos proches en leur offrant une activité à faire dans la région. Offrez à votre douce moitié de vous évader en amoureux dans un chalet coquet. Ou encore créez des souvenirs grandeur nature avec vos enfants dans une yourte ou un dôme. Une expérience hors du commun qui vous donnera l'impression d'être loin de la maison.

Pour tous les détails sur les marchés de Noël, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com/Noel. Pour plein d'idées d'activités et de destinations à offrir en cadeau, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com/achat-local.



Cercle de fermières Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Les membres du Cercle de Fermières Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier vous souhaitent un heureux temps des Fêtes rempli de douceur, de partage, de féerie, de joie et d'amour!

Félicitations à toutes les fermières de notre cercle qui a été nommé le Cercle par excellence de la Fédération 12 pour l'année 2020. C'est un honneur bien mérité pour nos fermières qui perpétuent et partagent le savoir artisanal avec enthousiasme, passion et générosité tout en s'impliquant dans la vie communautaire de notre Ville.

Depuis quelques mois, nos activités sont ralenties par les mesures sanitaires mises en place pour contrer la COVID-19. Nous anticipons avec un immense bonheur un retour à nos rencontres, à nos échanges amicaux. Ce n'est que partie remise!

Joyeux temps des Fêtes à tous et à toutes!

Lise Fillion
Communications et recrutement



PARADE DE NOËL ANNULÉE

LES CHEVALIERS DE COLOMB
DOIVENT ANNULER LEUR TRADITIONNELLE
PARADE DE NOËL ET TOUTES LES ACTIVITÉS
S'Y RATTACHANT. À L'AN PROCHAIN!



Église Sainte-Catherine

Messes à intention commune

Les **messes à intention commune** sont célébrées le 3^e dimanche de chaque mois à 10 h

Dimanche 20 décembre 2020, à 10 h

Denise Blouin, Josée et Joseph Plante
Micheline Denis et Jean-Claude Robitaille
François Bélanger et Germaine Lapointe
Famille Joseph et Jacqueline Vallières
Rachel Paquet (15^e anniversaire)
Familles Morin et Dumas
Albert Germain (28^e anniversaire)

Vous pouvez aussi consulter le semainier paroissial pour la liste complète ou le babillard extérieur de l'église, la semaine précédent la célébration.

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DE NOËL ET DU NOUVEL AN DANS LA PAROISSE DE LA-TRANSFIGURATION-DU-SEIGNEUR

Malgré le contexte difficile de la pandémie et afin de raffermir notre foi en ces temps de confinement, il nous fait plaisir de vous convier aux célébrations de Noël et du Nouvel An dans nos trois communautés. Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, vous pourrez y vivre un moment de partage et d'espoir en famille et avec les autres membres de notre paroisse.

Sainte-Catherine

Célébrations de Noël

Jeudi 24 décembre : 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h et 24 h

Vendredi 25 décembre : 10 h

Jeudi 31 décembre : 16 h

Vendredi 1^{er} janvier : 10 h

Saint-Augustin

Jeudi 24 décembre : 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h et 24 h

Vendredi 25 décembre : 11 h

Jeudi 31 décembre : 16 h

Vendredi 1^{er} janvier : 11 h

Saint-Félix

Jeudi 24 décembre : 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h et 24 h

Vendredi 25 décembre : 9 h et 11 h

Jeudi 31 décembre : 16 h

Vendredi 1^{er} janvier : 9 h et 11 h

Pour assister aux messes, vous devez réserver en ligne via le site **Eventbrite** à compter du lundi 14 décembre. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez communiquer avec notre personnel qui se fera un plaisir de vous aider. Nombre de places limitées selon le palier d'alerte en vigueur. Consultez notre site Web pour en savoir plus : www.la-transfiguration.com.

La chronique du comptoir

À l'occasion de la période des fêtes, le Comptoir des Aubaines sera **fermé du 18 décembre au 6 janvier inclusivement**.

Merci aux nombreux donateurs. Merci à notre fidèle clientèle. Un grand merci à nos dévoués bénévoles.

Philippe Bertrand, coordonnateur



LE COMPTOIR DES AUBAINES
Donner • Vendre • Aider

COMPTOIR DES AUBAINES

(Sous-sol de l'église Sainte-Catherine)

<https://comptoiraubaineste.wixsite.com/stecath>

Tél. : 418 875-1771

LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI

10 h 30 à 16 h

MARDI – VENDREDI

19 h à 21 h

SAMEDI

13 h à 16 h

**Votre notaire,
un partenaire
de confiance!**

**BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.**

Téléphone : 418 254-8924
www.boilardrenaud.com

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Mario Boilard
Notaire et
conseiller juridique
mboilard@notarius.net

Olivier Juneau-Boilard
Notaire et
conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net

Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

L'évolution du territoire de la seigneurie de Fossambault

Le territoire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a grandement évolué depuis le début. Regardons ensemble ses transformations.

La seigneurie de Fossambault

C'est le 20 février 1693 qu'Alexandre Peuvret de Mesnu, écuyer et sieur de Gaudarville (1664-1702), reçoit du gouverneur de la Nouvelle-France, Louis de Buade, comte de Frontenac, une concession qui est nommée seigneurie de Fossambault en l'honneur de sa mère, Marie-Catherine Nau de Fossambault. Le père de Catherine, Jacques Nau de Fossambault, était conseiller du Roi et trésorier des finances de Berry. La confirmation par le Roi de France, Louis XIV, de la concession appelée Fossambault sera signée le 15 avril 1694 à Paris. Cette nouvelle seigneurie sera entourée des seigneuries et fiefs de Gaudarville, Bel Air, Bourg-Louis et St-Gabriel de Valcartier, Bonhomme, de Maure, Neuville et Sillery.



Alexandre Peuvret mourut sans postérité et ses seigneuries (Gaudarville et Fossambault) passèrent à sa sœur Marie-Catherine Peuvret (1667-1739) et son mari Ignace Juchereau-Duchesnay (1658-1715). C'est Antoine Juchereau-Duchesnay (1704-1772), leur fils, qui hérite des seigneuries. C'est seulement lorsque le plus jeune de ses fils, Michel-Louis, héros de la bataille de Châteauguay (1813), hérita de la seigneurie, que celle-ci commence à prendre un essor appréciable.

En 1820, Michel-Louis Juchereau Duchesnay, va donc développer le territoire en invitant des immigrants irlandais à s'installer sur ses terres. C'est ainsi qu'en octobre 1820, *l'établissement St-Patrice : New Irish Settlement of Fossambault* (St Patrick Settlement usage courant) voit le jour. (À ne pas confondre avec la Mission St Patrice qui était le volet religieux). La paroisse catholique de Sainte-Catherine fut fondée en 1824. En 1825 « *New Irish Settlement of Fossambault on the Jacques -Cartier* » est remplacé par « *Sainte-Catherine de Fossambault* ».

La seigneurie de Fossambault, comté de Hampshire, couvrait une superficie d'environ 39 milles (101, 01 km²) qui incluait le lac Sergent et le lac Saint-Joseph, ainsi qu'une panoplie de petits lacs et rivières. Le Lac Saint-Joseph était alors connu sous une appellation amérindienne d'Ontaritz. C'est en 1927 qu'on le nomma Lac Saint-Joseph. Il y avait douze concessions du sud au nord à partir de Saint-Augustin jusqu'à la forêt que nous connaissons aujourd'hui sous l'appellation de « réserve faunique des Laurentides ». Les Britanniques nommaient « wasteland » tout le territoire au nord de la rivière Jacques-Cartier.

En 1829, le nom du comté de Hampshire est changé pour Portneuf. En 1847, les municipalités de paroisse sont remplacées par des municipalités de comtés. Ainsi « Sainte-Catherine de Portneuf » est créée et le nom « Sainte-Catherine de Fossambault » n'existe plus. Le nom sera modifié de nouveau au XX^e siècle avec la création des municipalités régionales de comtés (MRC) qui abolit les comtés. Comme la municipalité fera partie du territoire de la MRC Jacques-Cartier, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier naîtra en 1984 et deviendra ville en l'an 2000.

Un territoire morcelé

La suppression du régime seigneurial en 1855 va voir apparaître les municipalités de paroisse avec des conseils municipaux. Au fil des ans, le territoire de Sainte-Catherine de Portneuf sera morcelé..

En février 1868, une partie de la seigneurie de Bélair (4^e et 5^e rang) est annexée à la Paroisse de Sainte-Catherine du comté de Portneuf. Il y aura détachement de Sainte-Jeanne de Neuville le 6 juin 1870. Le nom de la paroisse passera à la municipalité en 1867, qui deviendra Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge en 1959. En décembre 1870, c'est le détachement de la municipalité de la paroisse de Saint-Augustin.

La Base militaire de Valcartier

En 1912, le ministère de la Milice et de la Défense du Dominion du Canada décida d'acquérir dans la province de Québec un terrain de 4 931 acres (19,955 km²) sur le territoire de Sainte-Catherine de Portneuf pour en faire un camp militaire. Le ministère de la Défense négocia l'expropriation de 125 cultivateurs de Sainte-Catherine et de Saint-Gabriel-de-Valcartier. En 1918, le camp de Valcartier avait une étendue de 12 428 acres (50,294 km²). La plupart des expropriés étaient des cultivateurs de descendance irlandaise. Leurs ancêtres avaient défriché ces forêts. Ils furent contraints de quitter leurs terres ancestrales.

La Ville du Lac-Saint-Joseph

Thomas Maher a obtenu l'érection de l'endroit en municipalité le 10 juin 1936. Le lac mesure huit milles de long (12,8 km) par trois milles de large (4,8 km) soit de la « passe » entre les deux lacs, jusqu'à l'école de Duchesnay. Avant la construction du chemin de fer Gosford en 1871, le territoire de la vallée du lac Saint-Joseph était pratiquement désert.

Shannon

Le litige qui mène à la création de Shannon découle du fait qu'une partie de la population protestait contre les taxes municipales et le manque de services offerts dans le secteur. Pour régler le problème, une partie du territoire de Sainte-Catherine de Portneuf est détaché et le 14 décembre 1946 naît la municipalité de Shannon. En 1964, le gouvernement fédéral entreprit une deuxième expropriation de 10 000 acres (44 469 km²) qui furent ajoutées à la base militaire. Shannon perdit les concessions 7 à 12.

Fossambault-sur-le-Lac

Ce territoire devient une municipalité en 1949. Quelques agriculteurs irlandais ont occupé le secteur au XIX^e siècle, du côté est aux abords du lac Saint-Joseph. Le phénomène de villégiature apparaît à partir de 1895. Les citoyens de Québec prenaient le train jusqu'au Lac-Saint-Joseph.

Entre 1896 et 1934, Thomas Maher, un homme d'affaires de Québec, achète de la Consolidated Paper Corporation des terres tout autour du bassin supérieur du lac et une partie du bassin sud. Ces terres sont subdivisées et offertes aux villégiateurs venus principalement de Québec. L'un des premiers à y faire construire un chalet est le notaire Cyprien Labrecque en 1896. Par la suite, une part importante de la bourgeoisie de Québec vint s'y installer.

Lac-Sergent

Le 25 février 1921, le territoire deviendra la Ville de Lac-Sergent. La Ville a une étendue de 684 arpents (2 338 m²) située sur le littoral du lac. Avant 1921, une partie de cette ville relevait, au point de vue municipal, de Saint-Raymond et l'autre partie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Daniel Stewart, société d'histoire catherinoise.



En 1985, le pique-nique estival annuel des Odd-Fellows



DU 26 NOVEMBRE AU 22 DÉCEMBRE

EXPO-CADEAUX

CAAJC
corporation
DES ARTISTES & ARTISANS
de la Jacques-Cartier

Cette saison, encouragez local !
Pour magasiner, défilez notre page.

VILLE DE SAINT-
CATHERINE
DE LA JACQUES-CARTIER

MRC
Jacques-Cartier
MUNICIPALITÉ REGIONALE DE COTE



Caajc Organisation à but non lucratif

Vivez une session d'entraînement sans vous déplacez cet hiver

Les cours sont **EN DIRECT** virtuellement sur zoom.
Un horaire fixe vous aidera grandement à maintenir vos objectifs de bien-être.
Adieu procrastination!

Dès la fin du confinement les cours se poursuivront **SIMULTANÉMENT** sur le Web directement de la salle de classe. Donc ceux qui le désirent pourront retourner physiquement en classe.

Inscriptions : equipeoxygene.com



HORAIRE

Entraînement 50 ans+ : lundi et mercredi 9 h
Stretching : lundi et mercredi 10 h 15
Piloxing : lundi et mercredi 19 h 15
Abdos-fesses-cuisses : Jeudi 18 h 45

Isabelle Thériault, L'Équipe Oxygène 418 522-3865



Avis de dissolution

Le **Club optimiste Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**, personne morale sans but lucratif, constitué en vertu de la *Loi sur les compagnies*, partie 3, déclare qu'il n'a ni dettes ni obligations.

En conséquence, il est demandé au Registraire des entreprises de dissoudre le Club optimiste Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, de fixer la date à compter de laquelle il sera dissout et de déposer au registre des entreprises un acte de dissolution qui aura pour effet de radier l'offre d'immatriculation de cette personne morale.



Le 10 novembre 2020



Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

CALENDRIER DES COLLECTES SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

2021

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

LA COLLECTE «DN» EST DEVANCÉE AU 31 DÉCEMBRE

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

LA COLLECTE «OS» DU 24 JUIN EST DÉPLACÉE AU 25 JUIN

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

LA COLLECTE «ON» DU 2 JUILLET EST DEVANCÉE AU 1^{ER} JUILLET

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

LA COLLECTE «OS» DU 31 DÉCEMBRE EST DEVANCÉE AU 30 DÉCEMBRE

MATIÈRES ORGANIQUES

SECTEUR NORD

MATIÈRES RECYCLABLES

SECTEUR NORD

DÉCHETS

SECTEUR NORD

SECTEUR SUD

SECTEUR SUD

ENCOMBRANTS

S. NORD

LA COLLECTE DES GROS REBUTS POURRAIT S'EFFECTUER SUR PLUSIEURS JOURS.

HERBES ET FEUILLES

S. NORD

SAPINS DE NOËL

SECTEUR NORD

Voir annexe pour secteurs des collectes

TÉL. : 418 876-2714

RRGMRP

SANS FRAIS : 1 866 760-2714

LAREGIEVERTE.CA



Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Secteurs pour les collectes des matières résiduelles

Secteur NORD de la rivière collectes DN, ON, RN, SN, FN, EN

Albert-Langlais, Alexandre-Peuvret, Montée de l'Auberge, Beauséjour, Boisjoli, Carignan, Champlain, Châteauvert, de la Détente, Duchesnay, Émile-Nelligan, Ernest-Piché, des Étudiants, de la Falaise, Fossambault (côté nord), du Grand-Voyer, route Gingras, De Grenoble, du Jardin, Jean-Baptiste-Drolet, Kennedy, Louisbourg, Louis-René-Dionne, Montcalm, Napoléon-Beaumont, Nobel, du Plateau, du Quartz, René-Collard, de la Sagouine, des Sables, du Vendôme, de Versailles, des Villas.

Secteur SUD de la rivière collectes DS, OS, RS, SS, FS, ES

De l'Alizé, Anne-Hébert, des Artisans, Assomption, De l'Athyrium, Beauregard, Beau-Site, Bois-Francis, Bellevue, Bon-Air, des Bouleaux, des Buissons, de la Canadienne, des Catherine, des Cèdres, Charles-Painchaud, des Cigales, Clément-Paquet, de la Colline, Coloniale, des Cyprès, Désiré-Juneau, Edward-Assh, Elzéar-Bertrand, de l'Entente, des Érables, François-Bertrand, Fossambault (côté sud), de la Grande-Chevauchée, du Garbin, du Grand-Pré, du Grégou, Héloïse, J.-A.-Pélisson, de la Jacques-Cartier, Jolicoeur, Juchereau, Kamouraska, du Labech, Laurentienne, Laurier, du Levant, des Lilas, Louis-Jolliet, Maisonneuve, Maurice-Picard, du Miejour, du Mistral, du Noroît, de l'Osmonde, Père-Marquette, Pic-Mouche, du Ponant, de la Rencontre, de la Rivière, Rouleau, de la Sapinière, des Saules, de la Seigneurie, du Sirocco, des Sous-Bois, Tibo, du Torrent, de la Tramontane, de la Vallée, Vanier.





Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

CALENDRIER DES COLLECTES SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER SECTEUR A

(RUES DE L'ORÉE DES-BOIS, DES SAPINS, DE LA SOURCE,
LA GRANDE-LIGNE, TOUR-DU-LAC-SUD ET LE VIEUX-CHEMIN)

2021

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5 R O	6	7	8	9
10	11	12 D O	13	14	15	16
17	18	19 R S	20	21	22	23
24	25	26 D O	27	28	29	30
31						

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2 R O	3	4	5	6
7	8	9 D O	10	11	12	13
14	15	16 R O	17	18	19	20
21	22	23 D O	24	25	26	27
28						

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2 R O	3	4	5	6
7	8	9 D O	10	11	12	13
14	15	16 R O	17	18	19	20
21	22	23 D O	24	25	26	27
28	29	30 R O	31			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6 D O	7	8	9	10
11	12	13 R O	14	15	16	17
18	19	20 D O	21	22	23	24
25	26	27 R O	28	29	30	

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4 D O	5	6	7	8
9	10	11 R O	12	13	14	15
16	17	18 D O	19	20	21	22
23	24	25 R O	26	27	28	29
30	31					

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1 D O	2	3	4	5
6	7	8 R O	9	10	11	12
13	14	15 D O	16	17	18	19
20	21	22 R O	23	24	25	26
27	28	29 D O	30			

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6 R O	7	8	9	10
11	12	13 D O	14	15	16	17
18	19	20 R O	21	22	23	24
25	26	27 D O	28	29	30	31

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3 R O	4	5	6 E	7
8	9	10 D O	11	12	13	14
15	16	17 R O	18	19	20	21
22	23	24 D O	25	26	27	28
29	30	31 R O				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7 D O	8	9	10	11
12	13	14 R O	15	16	17	18
19	20	21 D O	22	23	24	25
26	27 E	28 R O	29	30		

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5 D O	6	7	8	9
10	11	12 R O	13	14	15	16
17	18	19 D O	20	21	22	23
24	25	26 R O	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2 D O	3	4	5	6
7	8	9 R O	10	11	12	13
14	15	16 D O	17	18	19	20
21	22	23 R O	24	25	26	27
28	29	30 D O				

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7 R O	8	9	10	11
12	13	14 D O	15	16	17	18
19	20	21 R O	22	23	24	25
26	27	28 D O	29	30	31	



MATIÈRES
ORGANIQUES



MATIÈRES
RECYCLABLES



DÉCHETS



ENCOMBRANTS
(GROS REBUTS)



HERBES ET FEUILLES
(SACS DE PLASTIQUE
INTERDITS)



SAPINS
DE NOËL

TÉL. : 418 876-2714

RRGMRP

SANS FRAIS : 1 866 760-2714

LAREGIEVERTE.CA





Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

CALENDRIER DES COLLECTES SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER SECTEUR B

(ROUTE ST-DENYS-GARNEAU, ROUTE GRAND-CAPSA, CHEMIN TACHÉ ET CHEMIN DES ORMEAUX)

2021

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6 R	7	8	9
10	11	12	13 D	14	15	16
17	18	19	20 R	21 S	22	23
24	25	26	27 D	28	29	30
31						

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3 R	4	5	6
7	8	9	10 D	11	12	13
14	15	16	17 R	18 O	19	20
21	22	23	24 D	25	26	27
28						

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3 R	4	5	6
7	8	9	10 D	11	12	13
14	15	16	17 R	18 O	19	20
21	22	23	24 D	25	26	27
28	29	30	31 R			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7 D	8	9	10
11	12	13	14 R	15 O	16	17
18	19	20	21 D	22 O	23	24
25	26	27	28 R	29 O	30	

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5 D	6 O	7	8
9	10	11	12 R	13 O	14	15
16	17	18	19 D	20 O	21	22
23	24	25	26 R	27 O	28	29
30	31					

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2 D	3 O	4	5
6	7	8	9 R	10 O	11	12
13	14	15	16 D	17 O	18	19
20	21	22	23 R	24 O	25	26
27	28	29	30 D			

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5 F	6	7 R	8 O	9	10
11	12	13	14 D	15 O	16	17
18	19	20	21 R	22 O	23	24
25	26	27	28 D	29 O	30	31

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4 R	5 O	6	7
8	9	10	11 D	12 O	13	14
15	16	17	18 R	19 O	20	21
22	23	24	25 D	26 O	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1 F	2 R	3	4
5	6	7	8 D	9 O	10	11
12	13	14	15 R	16 O	17	18
19	20	21	22 D	23 O	24	25
26	27	28	29 R	30 O		

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6 D	7 O	8	9
10	11	12	13 R	14 O	15	16
17	18	19	20 D	21 O	22	23
24	25	26	27 F	28 R	29 O	30
31						

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3 D	4 O	5	6
7	8	9	10 R	11 O	12	13
14	15	16	17 D	18 O	19	20
21	22	23	24 R	25 O	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1 D	2	3	4
5	6	7	8 R	9	10	11
12	13	14	15 D	16	17	18
19	20	21	22 R	23	24	25
26	27	28	29 D	30 O	31	



MATIÈRES
ORGANIQUES



MATIÈRES
RECYCLABLES



DÉCHETS



ENCOMBRANTS
(GROS REBUTS)

LA COLLECTE POURRAIT
S'EFFECTUER SUR PLUSIEURS JOURS.



HERBES ET FEUILLES
(SACS DE PLASTIQUE
INTERDITS)



SAPINS
DE NOËL

TÉL. : 418 876-2714

RRGMRP

SANS FRAIS : 1 866 760-2714

LAREGIEVERTE.CA





Concours Décorez vos maisons!

Inscription jusqu'au 11 décembre

www.villescjc.com

1 400 \$ en prix*

*paniers ou certificats cadeaux

JE VOTE!

Chers citoyens, votez pour vos coups de cœur!

Période de vote, du 14 décembre au 4 janvier

Courez la chance de gagner un prix.

WWW.VILLESCJC/LOISIRS/JE-VOTE

PARC DE GLISSE DU *Grand-Héron* **SAISON 2020-2021**



ACTIVITÉS DE GLISSE PERMISES MÊME EN ZONE ROUGE

La Direction de la Santé publique a autorisé la pratique des activités de plein air hivernales en demeurant dans sa bulle familiale et en maintenant une distance physique de 2 mètres avec les gens appartenant à d'autres bulles.

**LE PARC DE GLISSE DU GRAND-HÉRON SERA DONC OUVERT
POUR LA SAISON D'HIVER 2020-2021.**

Des restrictions s'appliquent selon la zone dans laquelle se trouve la région.
Des procédures seront mises en place et révisées régulièrement.

**IL EST TRÈS IMPORTANT DE BIEN PRÉPARER VOTRE VISITE EN CONSULTANT
RÉGULIÈREMENT LE SITE WEB DE LA VILLE OU LA PAGE FACEBOOK DU PARC DE GLISSE**

 www.villescjc.com

 **ParcGlisseGrandHeron**

